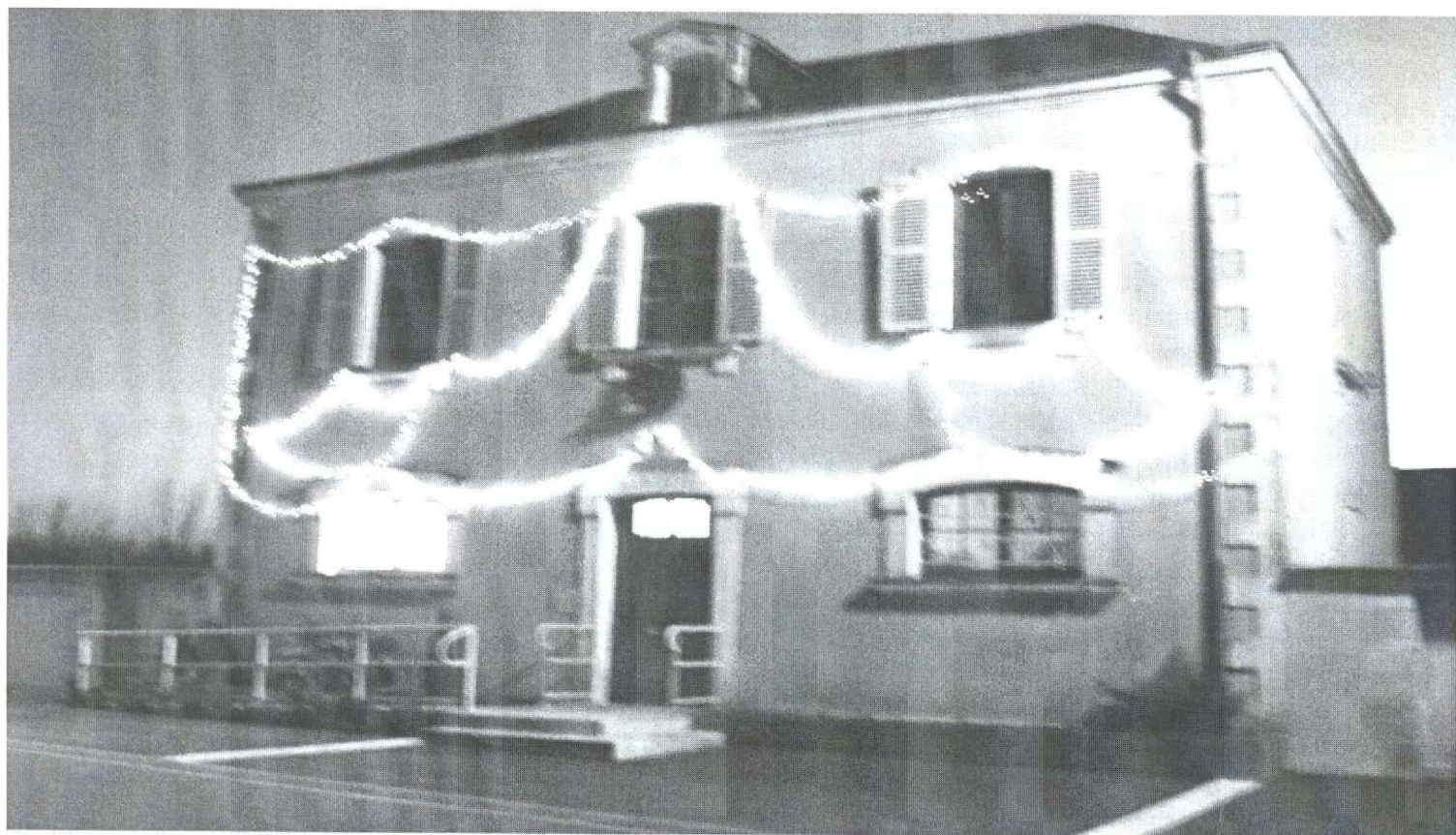


L'écho de Sainte-Fauste

L'écho de Sainte-Fauste

BULLETIN MUNICIPAL N°7



NOTRE PHOTO

Pour une fois, voici une photo actuelle de Sainte-Fauste, même si celle-ci peut rappeler la carte postale qui illustre le premier bulletin municipal ; elle incarne aussi cette volonté de faire vivre notre commune en accompagnant notamment tous les habitants de Sainte-Fauste et d'Ablenay qui se sont lancés dans ces illumi-

nations de Noël des maisons et des jardins.

Chaque année, une animation sympathique et de plus en plus étoffée est ainsi réalisée.

Nous vous invitons à faire le tour de Sainte-Fauste et d'Ablenay et des fermes afin d'apprécier et encourager tous ces efforts.

LE MOT DU MAIRE

Cette année qui se termine s'est révélée être difficile pour notre village. Il faut maintenant continuer à construire Sainte-Fauste.

Tout d'abord, en terme d'équipement avec la mise en route de l'aménagement de la traversée d'Ablenay : le Conseil Municipal et moi-même souhaitons donner un aspect villageois à Ablenay, pôle de vie le plus important de la commune de Sainte-Fauste.

D'autre part, sur le plan institutionnel avec la création de la communauté de communes attendue en 2005 : la commune de Sainte-Fauste s'inscrit dans cette évolution

de l'organisation administrative voulue par la loi sur la coopération intercommunale afin de disposer de moyens plus importants au service de notre territoire. Notre commune continue donc à s'adapter à son environnement et aux aspirations de ses habitants.

En attendant, que tous ces projets prennent corps, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente pour vous et vos proches mes meilleurs vœux pour l'année 2005.

Le Maire Jean-Marc BRUNAUD

VIE ASSOCIATIVE

Association Intercommunale Loisirs en Champagne Berrichonne

Durant l'année 2004, l'association a renouvelé les aides financières pour les enfants de 6 à 16ans qui exercent des activités sportives et culturelles. L'aide pour chaque enfant dont les parents en font la demande est de 15 €. Cette association n'est pas uniquement communale, puisqu'elle s'étend sur les 15 communes qui forment le SIVOM de Champagne Berrichonne.

Cette association souhaite également faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. Elle a donc organisé une journée découverte au centre équestre de Chamfort à Saint Aoustrille, début juillet. Les enfants intéressés ont pu côtoyer, pendant une journée entière, les chevaux et les poneys et découvrir la vie du centre équestre. Pour l'année 2005, les enfants qui le souhaitent devraient pouvoir découvrir l'aéro-club de Fay, à Saint-Aubin. Un baptême de l'air en planeur ou petit avion leur sera proposé.

Pour financer ces activités, l'association a organisé, le 25 septembre 2004, une soirée dansante, à la salle des

fêtes de Neuvy Pailloux. L'orchestre choisi était Joël Pasquet, un orchestre qui allie musique et spectacle. Un excellent repas était mitonné conjointement par notre boucher et notre boulanger de Neuvy-Pailloux. Le bénéfice n'étant pas suffisant pour faire face aux besoins de l'association, le SIVOM continue à financer en grande partie les activités des enfants. Nous tenons à le remercier.

Pour l'année 2005, une soirée berrichonne aura lieu le 12 mars 2005 à Neuvy-Pailloux, animée par le conteur Pascal PAUVREHOMME;

Mais l'association ne se limite pas aux activités des enfants puisque depuis l'automne, elle met à la disposition de tous les habitants, quelque soit leur âge, des tickets cinéma à tarif réduit :

- 5,80 € pour Châteauroux

- 5,50 € pour Issoudun

Ils sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture.

N'hésitez à aller en acheter.

CALENDRIER 2005

Comité d'animation : Sainte-Fauste en Fête

Dimanche 06 février : après-midi jeux de société

Dimanche 20 mars : carnaval

Vendredi 27 mai : assemblée générale

Dimanche 11 septembre : après-midi détente : pétanque

Samedi 26 novembre : repas à thème

Association des donneurs de sang Sainte-Fauste - Thizay

Vendredi 14 janvier : assemblée générale

Dimanche 10 avril : marche à Thizay

Lundi 20 juin : don du sang à Sainte-Fauste (16h-19h)

Dimanche 28 août : Kermesse à Sainte-Fauste

VIE DE LA COMMUNE

Par trois fois cette année, des être chers à leurs parents, à leur famille, à leurs amis et à leurs voisins ont été brutalement ravis à la vie qu'ils partageaient au milieu de nous. A chaque fois, la même dureté qui aboutit au même résultat.

Marie, débordante de vitalité et d'enthousiasme est arrachée à l'affection de ses parents, de ses grands parents.

François, qui profitait pleinement de sa retraite au milieu des siens, est enlevé à l'amour de son épouse, de ses enfants et petits enfants.

Grégoire, en plein devenir après son succès au bac et à cause de sa curiosité et son intelligence est enlevé à sa mère et à son frère.

A chaque fois, je me pose la question lancinante du pourquoi de ces accidents. A chaque fois, je ne peux honnêtement dire que ces personnes ont été victimes d'imprudences.

Comme Thierry JUGAND, j'aurai laissé mon fils faire un tour de quad sans avoir l'impression de le mettre en

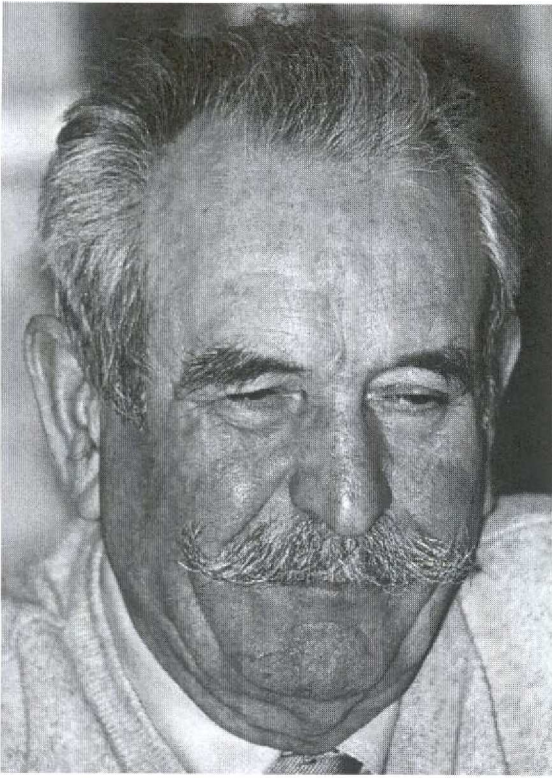
Je partageais souvent un voyage en Visa avec François sans avoir l'impression d'être en danger.

Enfin, je ne pense pas que Dominique TRAPP, en laissant son fils découvrir les connaissances humaines, à travers cette nouvelle lucarne qu'est Internet, n'ait eut l'impression d'exposer Grégoire à un quelconque danger.

Mais, à chaque fois, le 8 mai, le 30 juin et le 5 juillet, la fatalité est venue arrêter les destins de Marie, François et Grégoire.

A chaque fois, notre communauté s'est trouvée figée par cette incompréhension et nous avons tous cherché à affirmer notre soutien à ces familles durement touchées.

Je renouvelle à toutes ces personnes mes plus profonds sentiments de compassion que je crois pouvoir exprimer au nom de vous tous qui, à chaque fois, par des gestes simples, utiles et sincères, avez cherché à apporter du réconfort à chacune de ces familles éprouvées.



Peu de distance entre la Tripterie et le petit cimetière de Sainte-Fauste où repose François GERBIER. Et pourtant, quel chemin parcouru !

Je ne me risquerais pas à vouloir énumérer partout où François s'était engagé, où il faisait profiter les autres de ses compétences, son bon sens, sa lucidité et de sa disponibilité. Sa disponibilité, autant pour sa famille proche pour qui, je crois pouvoir dire qu'il était le chef écouté, respecté et surtout aimé, que pour les organismes tant professionnels que caritatifs dans lesquels il avait accepté de prendre des responsabilités.

Dévoué, efficace, il ne recherchait jamais les honneurs. Malgré sa grande discrétion et grâce à son travail, François était connu de tous, et sa notoriété dépassait les limites de Sainte-Fauste.

Mais pour François, Sainte-Fauste n'a pas été qu'une "tranche de vie" comme on dit aujourd'hui.

Sainte-Fauste, c'était sa vie. Pendant des années, que se soit comme conseiller, adjoint ou maire, il y consacra beaucoup de temps, beaucoup d'énergie pour que ses habitants s'y sentent bien. A l'écoute plus particulièrement des gens en difficulté ou des derniers arrivants afin qu'ils s'intègrent rapidement à la vie du village, qu'ils y soient heureux et qu'ils s'y sentent chez eux.

François vivait Sainte-Fauste. François aimait Sainte-Fauste. Il l'aimait tellement que peut-être, on pouvait lui reprocher de se l'approprier ; mais là, je pense à la chanson de Renaud qui dit «C'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme» ;

François n'a pas pris Sainte-Fauste, c'est Sainte-Fauste qui l'a pris.

Au revoir François.

Gérard JOFFRE

...Certains jours, allez savoir pourquoi, on se surprend en pleine "pensée" sans qu'apparemment on y ait été invité ! La nature humaine est ainsi faite et je dirai, bien faite ! Car elle permet de ne pas oublier ou mieux encore, de se souvenir.

Les faits les plus marquants de la vie, en dehors de ceux liés à la famille et au travail, émanent de l'endroit où vous avez choisi de vivre.

Pas toujours facile de s'intégrer dans un petit village quand vous ne connaissez personne !

Ce retour en arrière sur plus d'un quart de siècle (comme le temps passe !) m'a remis en mémoire la vie de la commune et bien évidemment celle d'un homme que j'ai beaucoup apprécié : François GERBIER.

Le côté réservé de François (que sa famille me permette celle familiarité) lui donnait une apparence un peu distante mais cette impression disparaissait après la première poignée de main et, au fil de la conversation, se dégageait cette tranquillité et cette générosité propre aux personnes qui "vivent de la terre" et qui sont en constante harmonie avec la nature. (Oui, François était fier de son métier et particulièrement de son jardin !). En tant que Maire, son dévouement et sa disponibilité pour sa commune étaient sans limites. Force de proposition au sein du Conseil Municipal, il a su rénover et conserver le patrimoine communal, développer l'intégration des nouveaux habitants, aménager les espaces tout en conservant le charme d'un petit village de Champagne Berrichonne.

Je n'oublierai pas non plus la convivialité avec les souvenirs même un peu lointain où les habitants de la commune et ses amis se retrouvaient à la halle à grain de la Tripterie pour faire la fête avec les groupes folkloriques des Céréalia.

En 2001, il abandonnait sa place de maire pour se consacrer à sa famille et à ses loisirs.

L'été 2004 l'emportait, le regard certainement rempli des couleurs de la moisson...

Ainsi passe le temps ... Ainsi va la vie...

Pour tout cela ... Merci François.

Jacky GUILLOTTE

VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Traversée de Sainte-Fauste :

Ce dernier dimanche de juin, pour la troisième fois consécutive, une effervescence plutôt matinale régnait sur Sainte-Fauste. Il faut dire que c'était le jour tant attendu de la randonnée dite "Traversée de Sainte-Fauste". L'originalité venait cette année que le parcours constituait une boucle. La randonnée n'était toujours pas fléchée dans l'espoir que tous les marcheurs allaient s'attendre et pourquoi pas, faire mieux connaissance les uns avec les autres. Et c'est avec une grande joie que nous avons vu de nouveaux marcheurs se joindre aux habitués.



Au départ, d'un pas bien décidé

Bien que plus longue que les autres éditions, cette boucle s'adressait à toute la famille et les plus petits pouvaient parcourir la dizaine de kilomètres en vélo. Un ravitaillement a été prévu à mi-parcours pour que tout le monde reprenne des forces pour la dernière partie du parcours.



Un petite pause à mi-parcours

A l'arrivée, les marcheurs ont pu se régaler de tartines de fromage de chèvre accompagnées de quelques petits verres de vin, l'alcool se consommant avec modération.



Et enfin, l'arrivée

Téléthon 2004 :

Comme d'habitude, la commune de Sainte-Fauste s'associe au Téléthon, par une vente de croissants à domicile dont le bénéfice est reversé à cet organisme qui aide les personnes atteintes de myopathie. Cette année le bénéfice a été de deux cent soixante-et-onze euros. Nous remercions tous les habitants de la commune de l'excellent accueil qu'ils ont réservé aux personnes faisant la distribution.

Malheureusement la livraison a été, pour certaines maisons, un peu tardive. Peut-être y aura-t-il l'année prochaine une ou deux équipes supplémentaires ? Si vous pouvez être disponibles, n'hésitez pas à transmettre votre candidature à la mairie.

Pour l'année prochaine, nous souhaiterions étendre notre action. Le thème envisagé serait les décorations de Noël, qui seraient vendues au profit du Téléthon. Si des personnes savent fabriquer des étoiles, des guirlandes ou autres décorations, en bois, au crochet, au point compté, etc, elle peuvent commencer dès maintenant à bricoler et les offrir gracieusement afin qu'elles soient revendues pour augmenter l'aide apportée aux personnes handicapées.

Concours du logo de la commune :

Les personnes intéressées avaient jusqu'au 15 décembre pour participer au concours de création du logo de Sainte-Fauste et transmettre leurs projets. La mairie a reçu plus d'une dizaine de projets. Il feront l'objet d'une première sélection et les projets finalistes seront exposés lors des vœux du Conseil Municipal. Ensuite, les habitants de la commune pourront voter à l'aide d'un bulletin qui reprendra les bulletins sélectionnés. Des prix, sous forme de livres, seront remis au trois premiers.

Réparation du clocher de l'église :

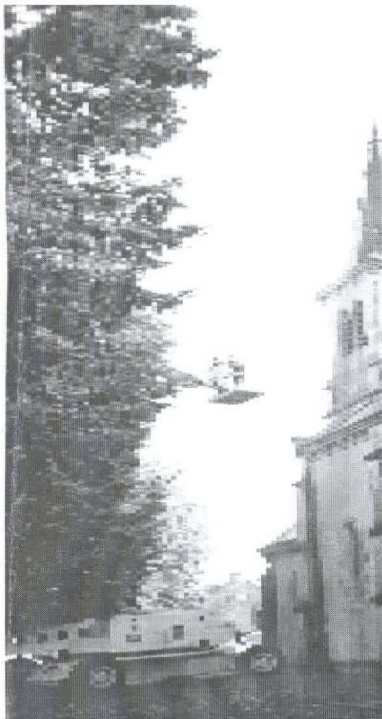
La foudre avait endommagé le clocher de l'église lors des orages de ce mois de juillet : les ardoises étaient tombées du haut jusqu'au bas du clocher sur une largeur de quelques dizaines de centimètres.

Après avoir effectué toutes les démarches auprès des assurances, les travaux de réfection ont, enfin, pu commencer.

La location d'une nacelle montée sur un bras télescopique a été nécessaire pour ces trois jours de travaux. Le coq en a profité pour se refaire une beauté et recouvrer ses quelque couleurs du passé. Et, pour une fois, il ne fut pas le seul à pouvoir admirer les paysages de Sainte-Fauste, vus de 27 mètres de haut.

Même si cela ne s'est pas produit très souvent, le foudre est déjà tombé sur le clocher de SAINTE-FAUSTE, notamment en septembre 1958. Voici un article de la Nouvelle République.

Les annotations ont été inscrites par l'Abbé Rabier.



Carte communale :

L'arrêté préfectoral, désignant les zones constructibles, est en cours d'élaboration. Cependant, il existe un différend entre la commune de Sainte-Fauste et les services départementaux (Conseil Général et DDE). Le Préfet devra trancher.

Remembrement :

Le périmètre a été arrêté par le Préfet. La carte ainsi que l'arrêté sont consultables en mairie. La désignation du géomètre par la DDAF et le Conseil Général est en cours.

Amélioration du cadre de vie

Fleurissement : comme vous l'avez sans doute constaté un nouveau massif floral situé rue du château a récemment été mis en place. Cette réalisation se veut le début d'une démarche d'amélioration du cadre paysager. Cette opération, qui démarre sur le bourg de Sainte-Fauste, s'étendra sur Ablenay après les travaux d'amélioration.



Endommagé par la foudre, le clocher de Sainte-Fauste est remis en état

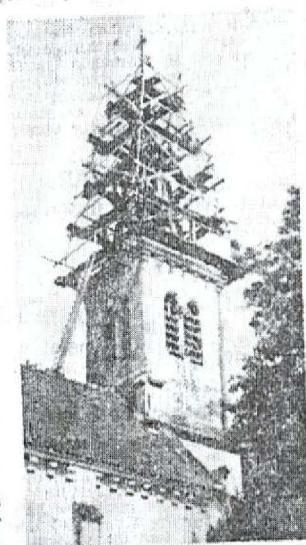
Le 4 septembre dernier, de violents orages s'abattaient sur notre département, provoquant de désastreuses inondations et des dégâts un peu partout. Plusieurs clochers furent frappés par la foudre et notamment celui de Sainte-Fauste, qui domine un petit village tranquille avec sa place ombragée de marronniers.

L'église de Sainte-Fauste est le lieu d'un pèlerinage auquel se rapporte une curieuse histoire : les reliques de Sainte-Fauste avaient été transportées en 1754, de la chapelle des Sarrays à l'église paroissiale. Les pèlerins venus des contrées environnantes ne manquaient pas de demander à la sainte la guérison de leurs douleurs et la renommée du pèlerinage s'étendait assez loin.

Cela finit par éveiller des convoitises et les habitants d'un autre village concurrent l'idée de s'approprier les reliques. Quelques-uns d'entre eux réussirent à s'en emparer et les chargèrent sur un char traîné par des bœufs. Mais, arrivés à la limite de la paroisse, les bœufs refusèrent d'aller plus loin. Les paysans voulurent alors décharger les restes. Il se passa alors une chose extraordinaire : tous ceux qui les touchèrent furent pris de violentes douleurs. Saisis de frayeur, ils s'enfuirent tandis que les restes de la sainte s'envelaient d'eux-mêmes dans une marelle...

Le clocher de l'église fut donc frappé par la foudre et tout un côté du clocher fut en partie soufflé, pas une ardoise n'y resta. L'entreprise de couverture Rousseau, de Châteauroux, est à pied d'œuvre. Elle vient de monter tout un échafaudage

sera remis à neuf avant la Pentecôte, car c'est le lundi de Pentecôte que doit avoir lieu le traditionnel pèlerinage à Sainte-Fauste.



Le curieux aspect du clocher et de son échafaudage

Décors de Noël : cette année encore, le Conseil Municipal, remettra des "diplômes des maisons décorées", afin d'encourager une animation somme toute sympathique et conviviale.

Certains d'entre vous font des efforts dans la décoration de leur maisons pour les fêtes de fin d'année. Ces efforts doivent être respectés par tous ; les vols et les dégradations survenus l'an dernier n'honorent pas leurs auteurs.

Pour accompagner ce mouvement, la mairie, cette année est décorée avec plus d'attention que d'habitude.

Le Conseil Municipal et les services municipaux restent ouverts aux propositions et idées nouvelles des habitants afin de mettre en place des décors originaux.

Nouvelle République
4 Mai 1959
Tous ces événements
inscrivent dans le
journaliste

ACTUALITES PROJETS

Traversée d'Ablenay :

Les usagers de la RD 12 (venant de Sainte-Fauste et allant en direction de Mâron), connaissent bien les problèmes liés à une vitesse et aux dépassements dans la traversée d'Ablenay, sans oublier les dangers que représentent ces chauffards pour les piétons et notamment pour les enfants.

Le Conseil Municipal, en concertation avec les riverains, souhaite aménager la portion de la RD 12 entre le panneau de lieu-dit situé à l'entrée d'Ablenay (en venant de Sainte-Fauste) sur la route d'Ardentes et la RD 925 (Route de Diors à Vouillon) afin de garantir une meilleure sécurité sur cet axe. A cette fin, il faut d'une part, faire ralentir les véhicules et d'autre part, assurer la sécurité des piétons sur les bas-côtés.

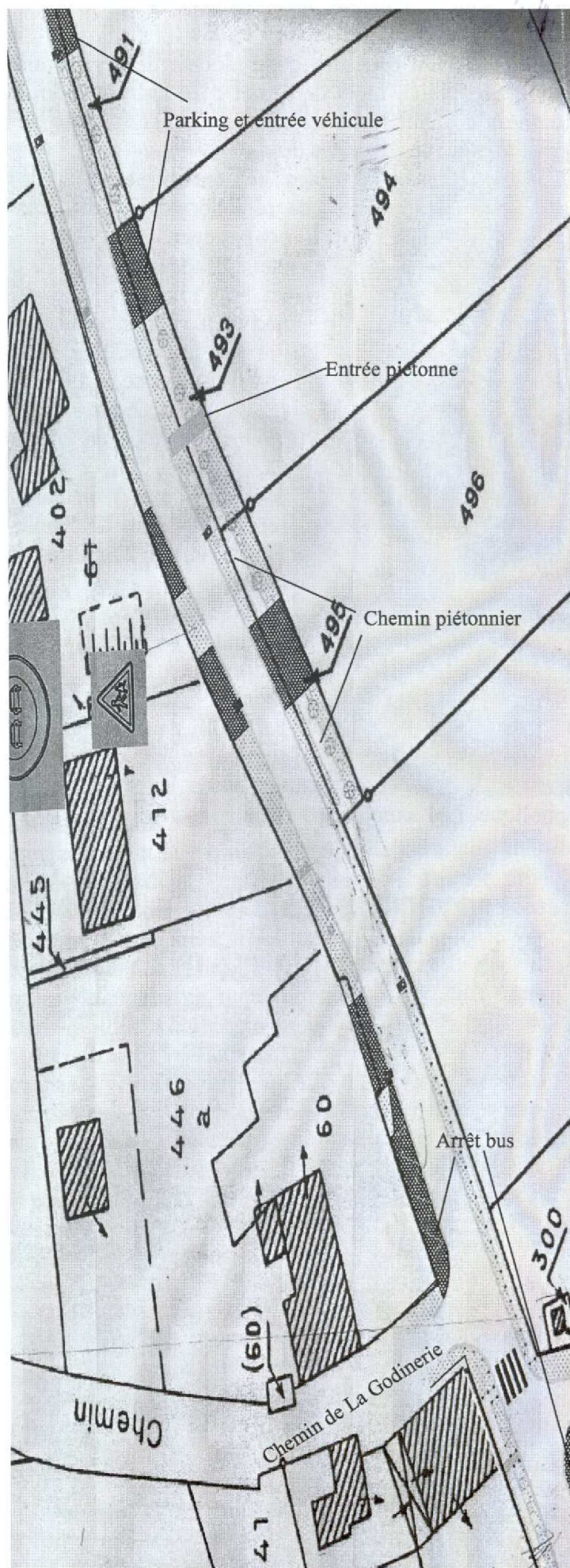
Il faut savoir que la route et les bas-côtés appartiennent au Département (Conseil Général). Cependant, les aménagements réalisés par la commune sur les accotements resteront à la charge de la commune en ce qui concerne l'entretien. De plus, la commune doit respecter certaines contraintes imposées par la DDE et le Conseil Général ; ainsi, il est impossible de mettre une bande blanche au milieu de la route car la chaussée ne dépasse pas une certaine largeur ; la plantation d'arbre sera également restreinte car il faut les planter à une certaine distance de la chaussée.

Le projet consistera en l'aménagement d'un chemin piétonnier qui couvrira toute la traversée d'Ablenay, assurant ainsi la sécurité des piétons ; l'aménagement des bas-côtés tendrait également à diminuer la vitesse des véhicules. Des places de stationnement sont aussi prévues pour chaque habitation.

Le projet s'articule en plusieurs phases ; tout d'abord, l'assainissement : il s'agit de la mise en place de busage et de caniveaux.

Ensuite, la mise en place du chemin piétonnier : ce chemin borderait la route soit d'un côté, soit de l'autre avec des passages piétons pour traverser. Il serait bordé, pour le délimiter, soit de haies arbustives discontinues (afin de voir les enfants) soit de plots en bois lorsque la largeur de l'accotement n'est pas suffisante. Quelques arbres pourraient être plantés sous réserve des contraintes mentionnées ci-dessus.

Enfin, pour chaque habitation, les entrées piétonnes et véhicules seront marquées et concernant ces dernières agrandies, permettant le stationnement temporaire de véhicules. Ces différentes étapes de réalisation se dérouleront sur plusieurs années, en fonction des subventions accordées, le début étant prévu fin 2005.



Aménagement du premier étage de la mairie :

Cette opération consiste en la création d'un espace cuisine ; de la réhabilitation et réorganisation de la salle des archives. Un ordinateur sera mis à la disposition du public. Il comprendra, entre autre, un accès à Internet ainsi qu'au cadastre numérisé, donc avec beaucoup plus de possibilités que les plans papier (calcul de longueur, de superficie, recherche de parcelle, facilité d'impression...). Les microfiches, contenant les renseignements sur les propriétaires et les parcelles seront également consultables par ordinateur.

Communauté de commune :

Depuis décembre 2000, la commune de Sainte-Fauste par son adhésion au SIVOM de Champagne Berrichonne participe, avec 14 autres communes, au développement économique, social et culturel de notre territoire, ainsi qu'à l'entretien du réseau de voies communales sur cet ensemble.

Cette participation au SIVOM de Champagne Berrichonne a été l'occasion d'acquérir une expérience de l'intercommunalité pour aborder des projets où la commune seule ne peut intervenir faute de moyens humains et financiers. Mais la forme juridique du SIVOM présente des limites qu'il fallait donc dépasser.

C'est pourquoi, depuis le début de l'année 2004, les quinze communes du SIVOM de Champagne Berrichonne, associées à la commune de Pruniers, ont décidé de relancer un projet de communauté de communes.

Ce projet, ayant reçu le soutien de l'administration, a abouti à un arrêté préfectoral autorisant la création d'une communauté de communes de Champagne Berrichonne sur le territoire des seize communes le 15 décembre 2004.

Le Conseil Municipal, tenu informé de l'évolution de ce projet au fur et à mesure de son avancement, doit se prononcer sur l'adhésion à cette communauté de communes lors de sa séance du 23 décembre 2004.

La création de cette communauté de communes est l'expression de la volonté qu'ont les Conseils Municipaux de chacune des communes de prendre en main le devenir de notre lieu de vie plutôt que de se rattacher aux grands ensembles existants que sont Châteauroux et Issoudun.

Cette structure est compétente dans les domaines suivants :

- aménagement de l'espace, par la définition d'un schéma d'aménagement global du territoire ;
- développement économique, avec la création, l'aménagement et l'extension de zones d'activités, la construction de bâtiments relais et l'aide au maintien du dernier commerce ;

- voirie, avec la création et l'aménagement de la voirie communale classée ;
- secteurs scolaire, culturel, sport et loisirs avec la gestion des écoles du premier degré et du transport scolaire ; construction, extension et aménagement des équipements sportifs et socioculturels à l'exception des salles polyvalentes ; aide à la participation du public.
- Secteur social à travers la réalisation d'opérations d'habitat groupé pour personnes âgées.
- Tourisme avec la mise en valeur des sites naturels ou touristiques mis à disposition par les communes.

Cette communauté tire ses ressources de dotations de l'État auxquelles nous n'avons pas accès, ainsi que l'impôt prélevé sur le territoire notamment la taxe professionnelle à taux unique et des taxes additionnelles sur les taxes foncières et taxe d'habitation.

Ce cadre prévu par la loi est maintenant en place, il va falloir lui donner une âme pour que chacun des domaines de compétence prévus deviennent une réalité pour vous, dans votre quotidien, pour que chaque commune et ses habitants aient ce sentiment d'appartenir à un même ensemble. C'est tout l'enjeu de ce qui se fera dans cette communauté.

